

L'exercice d'un doctorat touchant au travail social : enjeux, défis et négociations

Aurélien Carotenuto-Garot, Léo Farcy-Callon, Lydie Gibey et Wajdi Liman

Publié dans : Rullac, S., Tabin, J-P., Frauenfelder, A., (dirs.), *La fabrique du doctorat en travail social*, Geneve, Presses de l'EHESP, 2018

Introduction :

Chaque année, de plus en plus d'étudiants se tournent vers des modes de financement offrant des opportunités de thèses au-delà des contrats doctoraux. L'augmentation du nombre de Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE¹) en sciences humaines et sociales en est un révélateur. Il existe également des thèses dans lesquelles des doctorants poursuivent leur recherche dans leur établissement employeur, avec parfois des possibilités de soutiens de la part de l'entreprise. Il apparaît que ces deux types de financements « alternatifs » - qui se caractérisent par le fait que des doctorants ont choisi de mener leurs recherches à partir de leur terrain professionnel – se développent, entre autre, au sein du travail social.

En tant que doctorants-salariés intégrés au sein de dispositifs d'actions sociales, nous nous inscrivons tous les quatre entièrement dans cette optique. Aurélien Carotenuto-Garot est doctorant à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis (laboratoire Cresppa-GTM) et est dans ce cadre embauché en CIFRE au sein du Service intégré d'accueil et d'orientation du Val-d'Oise (SIAO 95), piloté par l'association ESPERER 95. Léo Farcy-Callon est doctorant à l'Université Rennes 2 (Laboratoire ESO-Rennes), chercheur à l'ESPASS-IREIS et a été salarié à la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Drôme pendant trois ans dans le cadre d'un financement CIFRE. Lydie Gibey est psychologue clinicienne, directrice d'établissement médico-social à l'œuvre Falret, Doctorante à l'IRTS Paris Île de France et l'ISCTE de Lisbonne. Wajdi Liman est éducateur spécialisé, enseignant à la FLEPES (Faculté libre d'études politiques et en économie solidaire) et doctorant à Paris 8 (Cresppa-GTM) en contrat CIFRE à la DASES de la Ville de Paris.

Un poste de doctorant-salarié au sein des dispositifs d'actions sociales relève d'un contexte particulier. Dans ce chapitre, nous allons tenter d'en analyser les enjeux et principaux défis, à partir de nos 4 expérimentations individuelles. Dans un premier temps, nous expliciterons la complémentarité des enjeux - de l'embauche d'un doctorant-salarié - pour la recherche et le travail social. Dans un deuxième temps, nous verrons que la rencontre entre ces deux univers professionnels matérialise un ensemble de défis. Dans un troisième temps, nous mettrons en avant un outil d'importance afin de dépasser les difficultés mentionnées : mettre en place un espace d'échanges et de négociations entre le doctorant et l'employeur.

¹ Il s'agit d'un instrument de politique publique de la recherche promu depuis 1981, et reposant sur un accord tripartite entre un(e) doctorant(e), un laboratoire de recherche et une entreprise (publique ou privée) ou une administration : <http://www.anrt.asso.fr/fr/cifre-7843>

1. Les enjeux d'une thèse touchant au travail social : Ouverture d'opportunités scientifiques et professionnelles

Dans la configuration d'une embauche dans un dispositif d'action sociale, il convient de préciser comment le sujet de recherche se construit. Si certains sujets peuvent émerger d'une sensibilité scientifique du doctorant, les employeurs interviennent d'une manière ou d'une autre pour commander, initier ou orienter l'objet de la recherche. En fonction du cadre, les pouvoirs publics, des associations à vocation sociale, des écoles de formation en travail social ou des entreprises, interviennent dans le processus de formalisation de l'objet de recherche. Dans tous les cas, le doctorant se doit aussi de problématiser scientifiquement la question de recherche en lien avec son école doctorale, son laboratoire universitaire et son directeur de thèse. Le croisement de nos expériences montre que cette première rencontre entre la recherche et les acteurs du travail social crée un nouvel espace permettant de penser une fabrication commune entre l'activité scientifique du chercheur et les pratiques d'intervention des acteurs du travail social. Chacune des parties trouve son intérêt au développement d'un projet de doctorat. Pour les institutions employeuses, le développement d'une recherche est une plus-value en permettant à la fois d'intégrer une réflexion interne sur les pratiques et de rationaliser une politique d'innovation. Pour autant, cet effet de circularité relève-t-il d'un processus collaboratif homogène formant un consensus ou d'une forme de négociation d'un compromis formant une cote mal taillée ? C'est tout l'enjeu de l'entrée dans la recherche par le prisme d'un terrain professionnel employeur du chercheur.

Pour les chercheurs, l'accès aux terrains est facile et facilité. Face à l'étendue de ce terrain, le chercheur doit même parfois faire un travail important et rigoureux de sélection des données et de concentration sur son objet de recherche : « nous avons alors accès au cosmos, mais ne devons pas perdre de vue que nous sommes là pour étudier une étoile² ». Dès lors, la difficulté rencontrée se situe dans la définition du périmètre scientifique et spatiale de l'étude. Au sein de ce périmètre, le doctorant se sent parfois étranger : « le terrain est forcément un ailleurs parce qu'il nous met, plus que toute autre situation de recherche, dans la peau du chercheur et qu'il établit de fait une distance entre le chercheur et l'objet de recherche (...). En même temps on ne se sent jamais plus étranger qu'à ce moment-là, car à notre identité se superpose celle du chercheur, face à un objet d'étude différent, autre par nature » (Bosredon, 2008, p.44).

Le parcours doctoral ne permet pas seulement une accessibilité au terrain de recherche, il est aussi vecteur d'intégration au sein de communautés scientifiques et professionnelles. Concernant les espaces scientifiques, les séminaires, les congrès de recherches, les journées d'étude sont autant d'occasions de rencontres avec d'autres chercheurs, de différentes disciplines. L'intégration à une entreprise publique ou privée est également un vecteur d'intégration professionnelle pour le doctorant. En s'immergeant dans un monde de l'intervention, il se confronte à un ensemble de professionnels et évite ainsi l'isolement que l'université peut créer chez certains étudiants en thèse. Ces rencontres permettent quelques fois de mettre en place d'autres projets de recherche en parallèle de la thèse. Un doctorat peut également aboutir à des actions directes dans les institutions d'accueil.

² Lydie Gibey lors de son intervention au forum international du travail social le 2 février 2017

L'ambition portée par la collaboration autour du doctorat est de pouvoir contribuer à produire des connaissances scientifiques tout en étant dans une recherche d'utilité pour le travail social (ses acteurs et ses usagers). Mener à bien ce double objectif représente un défi de taille pour les doctorants réalisant une thèse touchant au travail social.

2. La rencontre de deux univers professionnels : le défi d'une thèse scientifique touchant au travail social professionnel

La recherche et le travail social ont un intérêt mutuel à mettre en place des thèses appliquées. Néanmoins, poussées à leur terme, ces motivations peuvent entrer en opposition, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'urgence est le quotidien de nombre de dispositifs sociaux. La rapidité à laquelle sont apportés le soutien et l'accompagnement social devient alors un enjeu d'importance pour les acteurs de l'insertion. *A contrario*, la recherche s'inscrit dans un temps long. La production de connaissances scientifiques n'est pas instantanée et c'est de ce fait qu'elle ne peut pas s'inscrire dans l'urgence. Les commandes de l'employeur s'inscrivent donc dans une temporalité d'immédiateté à laquelle la recherche ne peut pas répondre. Cette divergence de temporalité peut représenter une première source de contradiction entre les deux démarches.

De plus, l'objectivation est au cœur de la démarche scientifique, ce qui nécessite de prendre en considération l'ensemble des faits observés et de les assembler entre eux en respectant une méthode d'analyse objectivante. Or, si certains des faits mis en avant ne s'inscrivent pas dans la politique de communication de l'employeur, une autre source de tension apparaît. D'un côté, le dispositif employeur peut craindre que les données présentées nuisent à son image, à la stratégie de communication mise en place et *in fine* à la capacité d'action de sa structure. Il est en effet fondamental pour une association de faire preuve de son *utilité sociale* (Hély, 2009), afin qu'elle puisse pérenniser son action. Dans ce cadre, la maîtrise de sa politique de communication est donc centrale. De l'autre, le doctorant-salarié ne peut pas faire l'impasse sur les faits observés sans perdre de vue sa recherche d'objectivation et par voie de conséquence la scientificité de sa démarche. De fait, les rationalités (enjeux, moyens, et finalités) de la recherche et du travail social peuvent s'orienter dans des sens antagonistes. Notamment, à partir du moment où l'action du dispositif employeur prend le pas sur la liberté d'analyse du chercheur, et/ou que le savoir produit par le doctorant-salarié ne s'articule pas avec la stratégie de communication développée par le dispositif d'accueil du contrat salarial.

En conséquence, nous constatons que la recherche et le travail social constituent deux univers fortement éloignés l'un de l'autre. Cette divergence de rationalité professionnelle peut générer un problème épistémologique pour les doctorants cherchant à unifier ces deux optiques. Effectivement, dans le contexte d'une embauche au sein d'un dispositif d'action sociale, le chercheur se doit de produire un « savoir utile » pour l'employeur. *De facto*, il devra concilier l'élaboration d'une pensée scientifique avec une fonction concrète dans l'organisation employeuse. « Tenir le cap épistémologique » - alliant ses nécessités académiques et ses obligations professionnelles - devient alors un défi fondamental, par lequel il devra possiblement effectuer des réajustements méthodologiques et théoriques d'importances (Dulaurans, 2012 ; Foli, Dulaurans, 2013 ; Brabant, 2013/1). Cette problématique épistémologique peut prendre d'autant plus d'ampleur lorsque l'employeur n'est pas dans l'optique d'intégrer une « recherche scientifique » au cœur de son action, mais davantage de développer une « recherche-vitrine » de son action. Du point de vue de l'employeur, l'enjeu sera alors moins de s'inscrire dans une démarche scientifique, que de mettre en avant des éléments donnant du crédit à l'image qu'il souhaite véhiculer du dispositif dont il est le

gestionnaire. En ceci, nous retrouvons clairement la démarche de *publicisation* et de recherche d'un *public acclamatif* que Jean-Louis Laville et Anne Salmon (2015) mettent en avant, en s'inspirant des analyses d'Harbermas. De fait, la finalité recherchée par certaines associations n'est pas de développer la raison et l'esprit critique du public, mais d'opter pour un « discours publicitaire » destiné à orienter la pensée de ce dernier dans un sens positif pour l'association. Dans ce type de contexte précis, la recherche risque donc de s'enchaîner aux seuls enjeux marketings et politiques.

C'est dans cette optique que, par effet boomerang, le problème épistémologique peut également se poser vis-à-vis du milieu académique : comment faire preuve de suffisamment d'intégration professionnelle sans s'isoler académiquement ? Quelle est la frontière à partir de laquelle la volonté de produire un « savoir utile » pour l'employeur devient une menace pour la découverte de nouvelles connaissances viables scientifiquement ? Le doctorant intégré à un dispositif d'action sociale doit donc réaliser un « grand écart » entre deux univers - dont les enjeux, moyens, et finalités peuvent entrer en contradiction. Allier une démarche respectueuse de la dualité épistémologique à laquelle il s'expose prend alors la forme d'un véritable défi. Dès lors, dépasser cet obstacle revient à incarner un lien solide entre deux constellations professionnelles aux rationalités potentiellement divergentes. Pour ce faire, le doctorant doit personnifier diverses identités et les négocier dans le sens de l'enrichissement heuristique et pratique.

3. Dynamiques de négociation dans l'exercice du doctorat :

L'exercice d'une thèse touchant au travail social consiste finalement à une rencontre entre des mondes sociaux aux histoires et cultures différentes. Comme nous l'avons vu, des défis épistémologiques naissent dans ce type de configuration de recherche. Au-delà de l'exercice de la thèse en tant que tel, il semble intéressant de regarder ce qu'il se passe en termes d'identité. Quelle identité institutionnelle porte-t-on lorsque l'on fait une thèse touchant au travail social ? Pour chacun des doctorants auteurs de cet article, expliquer la partie institutionnelle de la thèse peut représenter un travail de synthèse en tant que tel. En effet, la liste peut être longue et complexe : un rattachement à un laboratoire universitaire et à une école doctorale ; un contrat de travail avec un employeur public ou privé ; un rattachement à une école de formation en travail social pour certains ; s'ajoute à cela la participation à des séminaires ou autres espaces de réflexion ; voire pour certains des charges d'enseignement auprès d'autres universités ou écoles de formation en travail social.

Cette complexité institutionnelle que représente un doctorat touchant à l'action sociale amène évidemment à une complexité identitaire du chercheur, qui est à la fois doctorant, salarié d'une organisation sociale (donc considéré comme un travailleur social, sans être forcément reconnu comme tel par les équipes d'intervention), voire, pour certains, formateur ou chargé de cours à l'université. Le doctorant est, dans l'exercice de sa thèse, à l'articulation de tous ces mondes sociaux. Il porte par conséquent une multiplicité d'identités. Sur ce point, l'approche proposée par Claude Dubar est éclairante. Il suppose que l'individu appartient à des collectifs multiples, variables et éphémères avec lesquels il adhère de manière plus ou moins importante (Dubar, 2000). Le fait de se définir comme travailleur social, chercheur ou autrement dépendra souvent des lieux où le doctorant doit se présenter. Selon les lieux et la culture du doctorant, un sentiment d'éloignement pourra se faire ressentir, les profils plus universitaires se sentant éloignés du langage et des usages du travail social, les profils travail social se sentant également à une certaine distance des sphères scientifique et de leurs mœurs. Un sentiment d'extériorité peut naître de cette confrontation entre deux mondes. Cette

perception tient à des écarts de pratiques, mais également à une distance idéologique. Les codes de langage et les habitudes vont être différents, tout comme les visions politiques de la recherche, comme nous l'avons vu au cours de cet article. En somme, lors de la rencontre entre travail social et recherche, c'est une philosophie de l'action qui se confronte à une idéologie du savoir.

Faire un travail de thèse touchant au travail social consiste donc à jongler entre ces modes opératoires, afin de négocier une place à la croisée de ces mondes sociaux. En effet, il s'agit dans l'exercice du doctorat de faire coexister ses systèmes. Nous l'avons vu, la confrontation entre ces univers amène à un ensemble de difficultés d'ordre épistémologique, notamment une discordance des temporalités et des rationalités. La collaboration peut alors être vécue comme un défi. Cependant, le doctorant étant dans une posture où il est le porteur principal du projet de recherche, il est en quelque sorte responsable de sa réussite. Dès lors, réaliser une thèse touchant au travail social revient à faire aboutir individuellement une collaboration entre ces mondes. Afin de rendre la collaboration effective, le doctorant va aménager sa posture professionnelle pour tenter de concilier les préoccupations et les attentes de chacun. La réussite de cette phase de négociation matérialisant une dynamique d'acculturation aboutie entre des univers aux aspirations divergentes sur certains aspects. Au-delà des défis propres à l'exercice de l'enquête, les places tenues par le chercheur dans ses organisations de rattachement entraînent un ensemble de négociations et de recompositions identitaires. Nous avançons que ces mécanismes de négociation permettent, *in fine*, une stabilisation des relations de collaboration et l'émergence d'un système de régulation. Cette analyse est directement inspirée des approches sociologiques de la négociation mobilisées en sociologie du travail et des organisations. Le sociologue américain Anselm Strauss a particulièrement théorisé ce concept. Il définit la négociation comme un processus attaché aux expériences communes et aux organisations sociales, permettant que les relations soient préservées et qu'un ordre local soit stabilisé (Strauss, 1978).

Ces jeux de négociation faciliteront ainsi l'enquête, mais pourront conduire les doctorants à éprouver un trouble identitaire. D'autant plus qu'il peut être perçu comme illégitime à la fois au sein des sphères académiques et parmi le travail social. Cependant, après un travail de socialisation et d'acculturation mutuelle, les effets des uns sur les autres se font ressentir. De ce partage, une meilleure connaissance entre les deux mondes s'opère. Ainsi, l'utilité pour le travail social et les intérêts scientifiques peuvent être - le temps de cette collaboration - négociés par les parties pour aboutir à un consensus, un accord implicite et tacite entre les acteurs. Cet accord matérialise alors une meilleure connaissance partagée entre ces deux univers. Il s'agit entre autres de dépasser l'assignation qui peut nous être faite d'apporter des solutions immédiates, tout en s'accordant sur la réalisation et l'aboutissement d'un projet de long-terme, dont la finalité est la production d'un savoir scientifique appliqué. Au-delà des intérêts heuristiques que cette démarche représente pour le monde de la recherche, il s'agit donc également d'enrichir le travail social de modalités d'actions concrètes et utiles. Dès lors le doctorant participe à une production de savoirs scientifiques, tout en contribuant à la pensée de l'action du travail social.

Conclusion :

Le point commun à l'ensemble de nos points de vue tient à ce que nous nous orientons dans une vision en accord avec la *sociologie pragmatique de la critique* développée par Boltanski [Laville, 2015]. En effet, nous nous inscrivons pleinement dans le cadre d'une démarche de type *critique réformiste* [Boltanski, 2015] du travail social, par laquelle la finalité de nos analyses scientifiques consiste à dépasser la réalité observée en proposant des modes d'action concrets (Genard, 2015).

Comme nous l'avons vu, ce type de démarche partenariale se fonde sur des enjeux complémentaires pour le travail social et la recherche. Néanmoins, la mise en commun de ces deux univers professionnels peut confronter le doctorant à un ensemble de difficultés : des temporalités d'action et des rationalités professionnelles divergentes, ainsi qu'un dilemme épistémologique.

Il ressort de nos différents récits d'expérience que favoriser une dynamique de négociation permet aux doctorants de faire face à ces différents défis, en favorisant l'évolution des postures professionnelles et idéologiques des chercheurs et des travailleurs sociaux. Par la négociation, le doctorant devient alors l'interprète permettant d'établir un lien solide entre ces deux mondes. En ceci, il s'agit d'un outil nécessaire à la réalisation des doctorats touchant au travail social, et à la convergence réussie de la recherche et du travail social.

Bibliographie :

- Boltanski L., (2015), « Situation de la critique », dans Frère B. (sous la direction de), *Le tournant de la théorie critique*. Paris, Edition Desclée de Brouwer.
- Bosredon P., (2008), « Choix et contraintes des terrains en sciences sociales », *synthèse collective ESO*, n° 27, mars, p. 41-53
- Brabant J., (2013), « Peut-on faire de la recherche au sein d'une ONG ? », *Genèses*, n°90, p. 42-61.
- Dubar C., (2000), *La crise des identités, L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF.
- Dulaurans M., (2012), « Une recherche dans l'action : le cas d'une CIFRE en collectivité territoriale », *Communication et organisation* n°41, p. 195-210.
- Foli O., Dulaurans M., (2013), « Tenir le cap épistémologique en thèse CIFRE. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Etudes de communication*, n°40, p.59-76.
- Genard J-L., (2015) « Sociologie critique, sociologie morale », dans, Frère B. (sous la direction de), *Le tournant de la théorie critique*. Paris, Edition Desclée de Brouwer.
- Hély M., (2009), *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Edition PUF.
- Laville J-L., « Postface, La théorie critique : de l'impasse au renouveau », dans Frère B. (sous la direction de), *Le tournant de la théorie critique*. Paris, Edition Desclée de Brouwer.
- Laville J-L., Salmon A., « En guise de conclusion. Projet de démocratie limitée, théorie critique et pratiques associatives ». dans, Frère B. (sous la direction de), *Le tournant de la théorie critique*. Paris, Edition Desclée de Brouwer.
- Strauss A., (1978), *Negotiations. Varieties, Contexts, Processes and Social Order*, San Francisco, Jossey-Bass.

Les auteurs :

Aurélien Carotenuto-Garot est doctorant-chercheur en sociologie, au sein de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. Par ce biais il est affilié au laboratoire Cresppa-GTM (UMR-CNRS 7217). Dans le cadre d'un contrat CIFRE il est embauché par le SIAO 95 – piloté par l'association ESPERER 95 – depuis le 1^{er} février 2015.

Léo Farcy-Callon est doctorant en sociologie à l'Université Rennes 2, membre du laboratoire Espaces et sociétés (ESO-Rennes/UMR-CNRS 6590) et chercheur à l'ESPASS-IREIS. Il a été salarié de l'association Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Drôme (Adsea 26) pendant trois ans dans le cadre d'un financement CIFRE.

Lydie Gibey est directrice d'une Maison d'accueil spécialisée, à l'œuvre Falret, et doctorante en travail social à l'IRTS Parmentier et l'ISCTE de Lisbonne. Après une carrière de psychologue clinicienne, elle suit la formation CAFDES et dirige des établissements sociaux et médico-sociaux.

Wajdi Limam est enseignant-chercheur à la Faculté libre d'études politiques et en économie solidaire (FLEPES), il est doctorant en sociologie à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, au Cresppa-Gtm. Il est en contrat CIFRE auprès de la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES) de Paris.